



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JUILLET 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 19 juillet 2016 à 19 h et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

**RÉSOLUTION 2016-07-393  
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-050 — ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-050 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage, créant la zone R-3 463-1 à même une partie des zones R-1 462 et R-1 463 et établissant les dispositions particulières aux zones R-3 463-1 et R-3 483.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-394  
RÈGLEMENT RV-1602 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 5 juillet 2016;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter le Règlement RV-1602 pourvoyant à la contribution de la Ville aux travaux de la station de purification d'eau de Sainte-Thérèse et à son financement par emprunt au montant de 688 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-395  
FONDS DE ROULEMENT – AUGMENTATION**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'augmenter le fonds de roulement FR-866 d'une somme de 48 000 \$ pour les travaux de l'hôtel de ville dans les secteurs des Services des ressources humaines et de la paie, du génie et de l'urbanisme.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-396  
GESTION PARTICULIÈRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES –  
SIGNATURE D'UNE ENTENTE – L'ORÉE DU FAUBOURG**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accepter le projet d'entente sur la gestion particulière des matières résiduelles pour le projet l'Orée du Faubourg à être implanté au 1000, rue des Francs-Bourgeois.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer une entente sur la gestion particulière des matières résiduelles avec l'Orée du Faubourg S.E.N.C., consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-397  
AUTORISATION – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SUR LE LOT  
4 160 780 – AVENUE DES GRANDES TOURELLES**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser Équipe Laurence et/ou Consultants MESC à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques l'autorisation pour la réalisation des travaux de construction d'un nouveau bâtiment sur le lot 4 160 780, du cadastre du Québec, situé sur l'avenue des Grandes Tourelles.

D'obtenir du propriétaire, 9169-9678 Québec inc., l'engagement à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lorsque les travaux seront terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-398  
DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – ENSEIGNE AU MUR –  
CLUB DE BILLARD MICKY'S – 3070 À 3078, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-  
CACHÉE - ZONE C-2 430**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE refuser, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 juillet 2016 portant le no R-16-CU-2716 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour le bâtiment commercial situé aux 3070 à 3078, chemin de la Rivière-Cachée dans la zone C-2 430 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée au plan de l'enseigne originale, préparé par Design Graphy enr., daté du 25 août 1993.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-399  
DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – ENSEIGNES AU MUR  
ET SUR POTEAU – MÉDIFICE INC. – 1660 À 1670, BOULEVARD  
LIONEL-BERTRAND – ZONE I-1 409**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 juillet 2016 portant le no R-16-CU-2718 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour les enseignes murales et sur poteau pour le bâtiment situé aux 1660 à 1670, boulevard Lionel-Bertrand dans la zone I-1 409 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée au plan, coupe et simulation des enseignes, préparés par 1001 Visuels, datés du 16 juin 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-400  
DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – ENSEIGNES AU MUR  
ET SUR MARQUISE – SHELL – 3100, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CACHÉE  
– ZONE C-2 430**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 juillet 2016 portant le no R-16-CU-2726 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour les enseignes sur poteau et sur marquise pour le commerce SHELL situé au 3100, chemin de la Rivière-Cachée dans la zone C-2 430 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée au plan et simulation des enseignes, préparés par Enseignes Transworld, reçus en date du 28 juin 2016.

D'assujettir cette approbation à l'obligation de retirer la partie de l'enseigne sur poteau ayant les quatre (4) pictogrammes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-401  
DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – ENSEIGNE SUR  
POTEAU – AUTO ABSOLUE – 423, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE –  
ZONE C-4 240**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE refuser, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 juillet 2016 portant le no R-16-CU-2719 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'enseigne sur poteau pour Auto Absolue situé au 423, chemin de la Grande-Côte dans la zone C-4 240 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée au plan et simulation visuelle de l'enseigne, préparés par PromoShop et reçus en date du 22 juin 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-402  
DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – ENSEIGNE AU MUR ET  
AUVENT – VIDÉOTRON – 2659, RUE D'ANNEMASSE – ZONE C-3 405**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 juillet 2016 portant le no R-16-CU-2717, au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale et d'un auvent pour le bâtiment commercial situé au 2659, rue d'Annemasse dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée au plan et simulation visuelle de l'enseigne, préparés par Posimage et datés du 11 mai 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-403  
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE SUBDIVISION –  
GESTION MICLEB INC. (PHASE 1) – AVENUE DES GRANDES  
TOURELLES – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage, au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante industrielle du Faubourg Boisbriand, la demande de permis de construction et de subdivision du lot 4 160 780 pour le bâtiment industriel à être implanté sur l'avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plan de site, plan de rez-de-chaussée, plan d'étage, plan de toit, élévations, coupes et détails, préparés par GKC Architectes et Montoni, datés du 13 juillet 2016;
- plan projet d'implantation, préparé par PHB Arpenteurs-géomètres, daté du 8 juillet 2016;
- plan de plantation, préparé par Farley + Associés, daté du 14 juillet 2016.

D'assujettir cette approbation aux conditions suivantes :

- 1° l'approbation préalable d'un plan d'aménagement paysager à la satisfaction de la Ville;
- 2° le dépôt d'une garantie financière au montant de 30 000 \$ pour garantir la réalisation de l'aménagement paysager;
- 3° l'ajout de béton ou d'asphalte dans les sections de pavé alvéolé afin de supporter le stationnement sécuritaire des véhicules-incendie lors d'intervention.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-404  
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION – GROUPE MATHIEU –  
PLACE MASSÉNA (PHASE 4) – 4400 À 4470 ET 4500 À 4570, RUE DES  
FRANCS-BOURGEOIS – ZONE R-3 407**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De reporter le sujet à une séance ultérieure.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-405  
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION – GROUPE MATHIEU –  
PLACE MASSÉNA (PHASE 5) – 3600 À 3670 ET 3700 À 3770, RUE DES  
FRANCS-BOURGEOIS – ZONE R-3 407**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De reporter le sujet à une séance ultérieure.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-406  
ENGAGEMENT – POSTE CADRE DE RÉGISSEUR LOISIRS,  
PERMANENT À TEMPS COMPLET AU SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser l'engagement de Nicholas Constantin au poste cadre de régisseur loisirs, permanent à temps complet au Service des loisirs, à compter du 6 septembre 2016, selon les conditions énumérées à la recommandation préparée par le Service des ressources humaines et de la paie en date du 18 juillet 2016.

D'approuver la mise à jour de l'organigramme du Service des loisirs.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-407  
LETTRE D'ENTENTE SPQ NO 4 – SYNDICAT DES POMPIERS DU  
QUÉBEC, SECTION LOCALE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant, la greffière et la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 4 avec le Syndicat des pompiers du Québec – Section locale Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-07-408  
CONVENTION COLLECTIVE – SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC,  
SECTION LOCALE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver le projet de convention collective avec le Syndicat des pompiers du Québec, section locale Boisbriand pour la période 2016-2021 tel que soumis.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant, la greffière et la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la convention.

Adoptée

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Victor Char

Article 4

### **RÉSOLUTION 2016-07-409 LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE lever la séance à 19 h 10.

Adoptée